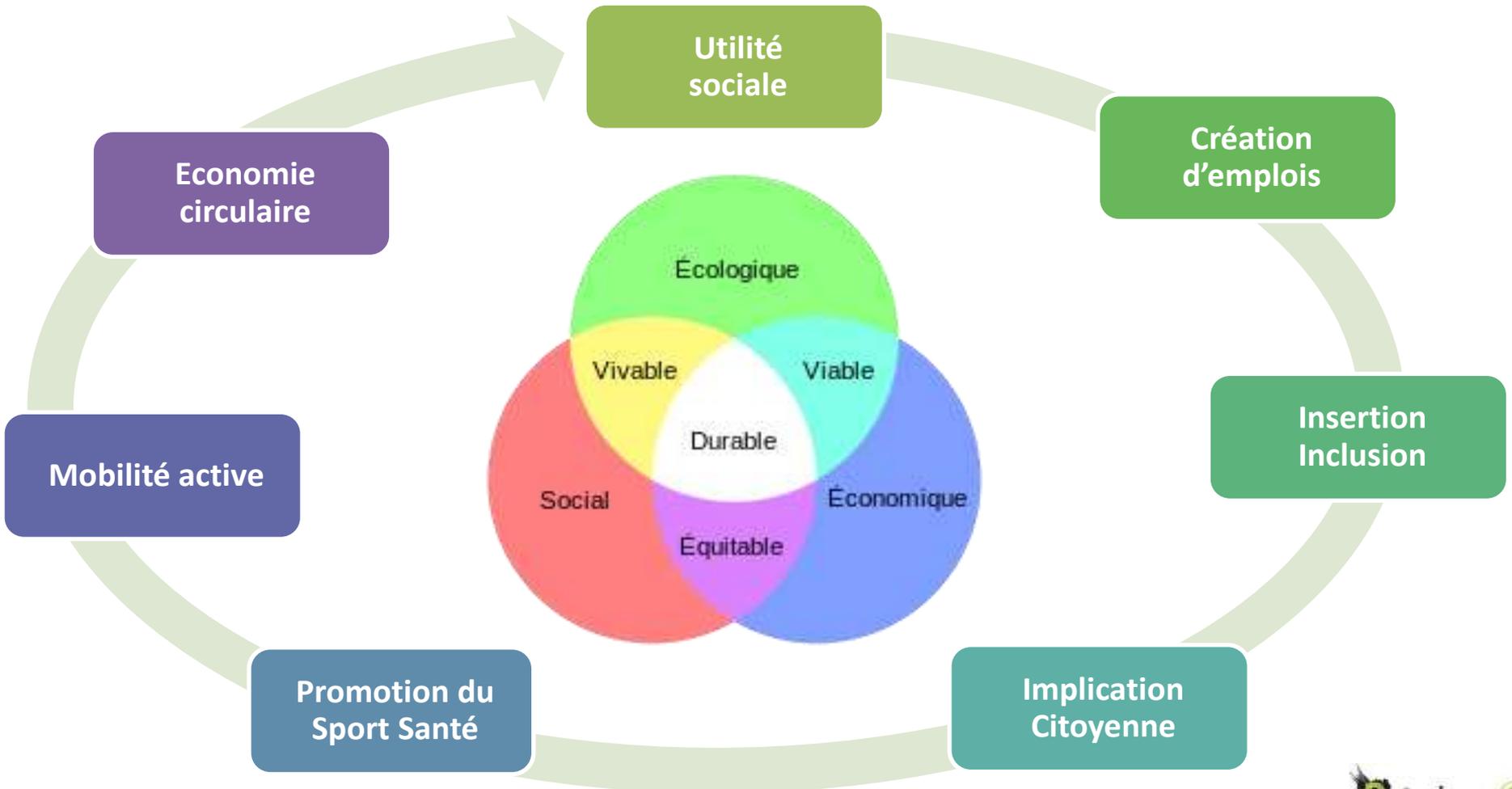


12^{ÈME} RENCONTRE HEUREUX CYCLAGE
21 MARS 2019
ATELIER ECONOMIE CIRCULAIRE



Transformer le déchet sportif en ressource

Rendre le sport accessible au plus grand nombre



#SportZeroDechet #SlowSport

En quelques chiffres sur 2018



- **Collecte** : 50 tonnes - 17 univers, principalement en points d'apport volontaire ; différentes structures

Professionnels



Collectivités, Syndicats
déchets



Acteur Réemploi



Institution, Événement



- **Valorisation** : Tri - Réparation - Réutilisation
- **Redistribution** : 75% redistribués - 12112 Objets revendus à 17 € prix moyen
- **Sensibilisation** : +400 animations de prévention +2000 adhérents

12 salariés (6 contrats aidés) + 15 volontaires/stagiaires par an



Réseau/Fédération d'Acteur Sport Zero Déchet - Recyclerie Sportive

Concept

- Déploiement des recycleries sportives => + 6 en 3 ans

Faire émerger et accompagner de nouveaux projets

Plan d'action

1^{er} semestre : **Création de la structure - DLA**

- Rencontre & définition des besoins et attentes des partenaires
- Consolidation du modèle économique

2^{ème} semestre : **Emergence & accompagnement**

- Sélection des territoires pilotes & porteurs de projet
- Lancement de la structure : événement septembre 2019

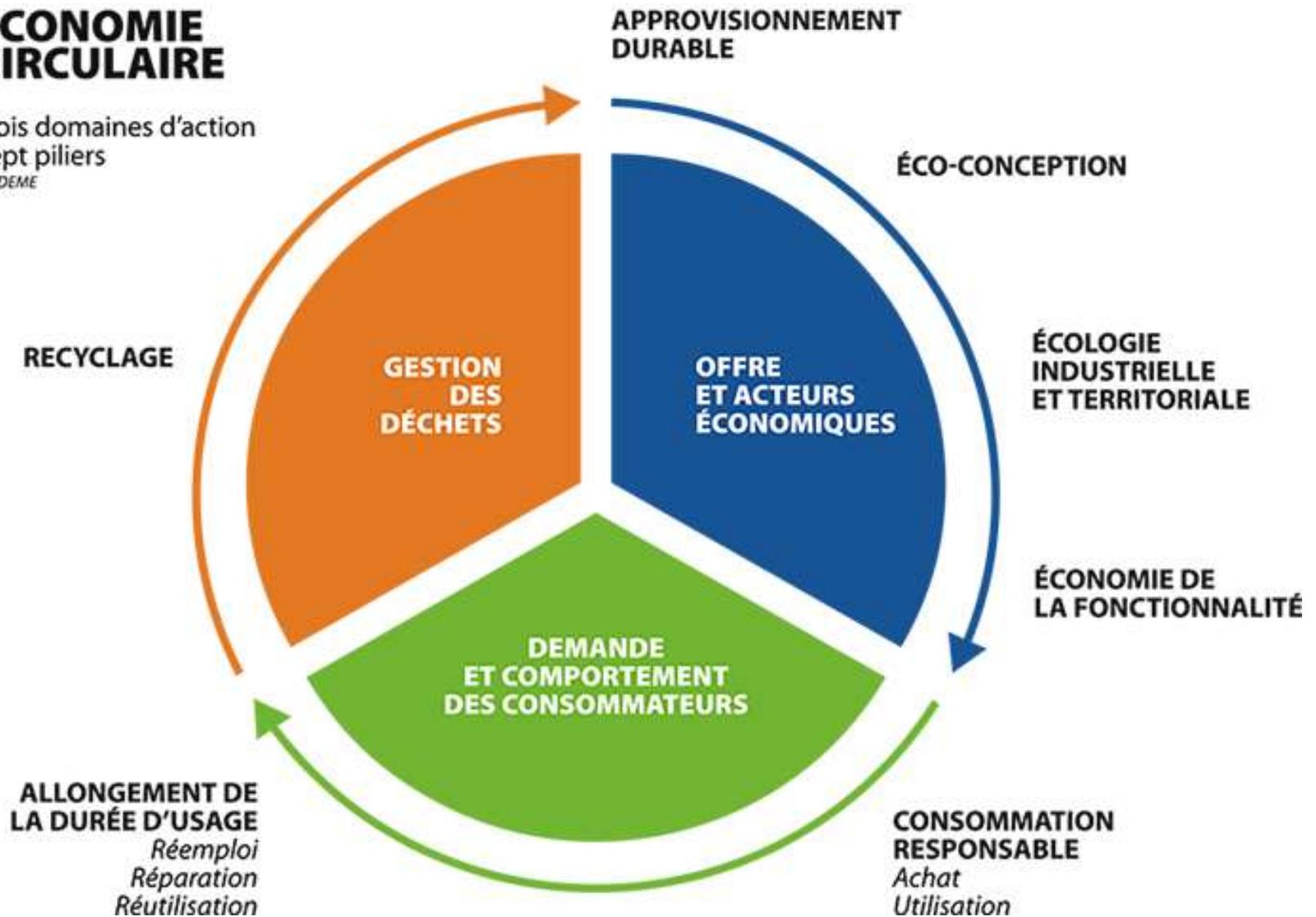


CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Réconcilier l'économie & l'environnement

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action
Sept piliers
©ADEME



Nouvelle feuille de route de l'économie circulaire

- 50 mesures se réconcilier avec l'environnement
- Réduire 30% la consommation de ressource
- Réduire de 50% nos déchets
- Créer 300 000 emplois supplémentaires
 - Nouvelles filières Responsabilité Elargie des Producteurs
 - **Sport & Loisirs**
 - Jouets
 - Bricolage Jardin

⇒ Etudes Ademe en cours de finalisation par l'agence Philgeas

Rendu début avril

Contexte associations & collectivités

Pour les associations entre 2005 et 2011

Le volume financier des subventions baisse de 17%

Le volume des marchés publics augmente de 73% –

Les prestations aux usagers augmentent de 29% –

Les dons / mécénat baissent de 3%

Baisses de dotations aux collectivités

- 2012 = -0,2 Milliards €
- 2014 = 1,4 M€
- 2015 = 3,7 M€
- 2016 = 3,7 M€
- 2017 = 2,4 M€

11,4 M€ -26% en 6 ans.

- 2017 : annonce d'une économie de 13 M€ supplémentaire d'ici 2022

+ Suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages prévoit -8,5 M€ pour le bloc communal

- TOTAL de - 32,9 M€ pour 2022

#SportZeroDechet #SlowSport

Réseau
Francilien
emploi

Recyclerie
SPORTIVE

RÉEMPLOI / RÉUTILISATION INDÉPENDANT DU RECYCLAGE

Le paquet économie circulaire proposait 7% de réemploi (Commission)

- Le parlement l'a baissé à 5%
- Le conseil des ministres le refusait à 4 contre 21 (3 incertains)

Les Eco-Organismes à la base conçus pour substituer « tout ou partie » de la dépense publique liée au déchets, ils n'y participent qu'à 8,87%, 26 ans plus tard.

- Leur mission de « prévention » est contraire au logiciel de leurs gouvernants.
- En terme de communication (prévention), ils se concentrent exclusivement sur le recyclage/tri

Un secteur entièrement construit par l'intervention publique Total calculé 15,7 Mds €

Gestion des déchets par type d'acteurs en 2015

- Dépenses prises en charge par le service public 9,6 Mds €
- Dépenses des entreprises 4,9 Mds €
- Éco-Organismes 1,2 Mds €

Les grands principes du secteur déchet

Besoin d'aménagements réglementaires et financiers doublés d'objectifs chiffrés :

- REGLEMENTAIRES : obligations régaliennes pour les collectivités d'assurer la gestion des déchets (collecte + traitement) + Obligation des entreprises
- FINANCIERS (Fiscalité et taxes) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) –Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) –Redevance Spéciale (RS) –..
- LE PRINCIPE POLLUEUR PAYEUR (Filières Rep)

Article L110-1, II, 3° du code de l'environnement selon lequel :

« les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur. »

De la filières REP aux Eco-organismes

Plaidoyer pour le Réemploi Solidaire & Citoyen



Enjeux & opportunités

- Atteindre les objectifs LTECV (Croissance Verte) en terme de réduction de déchet - Estimation 25% des DMA réemployés au lieu de 2,5% aujourd'hui
- Potentiel emploi 850 ETP pour 10 000 tonnes, accessible aux personnes peu qualifiées
- Impact social fort & enjeu de mobilisation citoyenne
- Enjeux éducation à l'environnement et changement de comportement

Propositions

- Fixer un objectif de réemploi 10% des DMA, 1 équipement / 25 000 hab. soit 2000 structures
- Objectif le développement d'emplois verts 40000 d'ici 2025, 70000 – 2030
- Flécher des fonds REP vers les acteurs du réemploi non lucratif 4 à 5% de tous les Eco Organismes – Eco Participation Réemploi Solidaire & Citoyen (Emmaus, Croix rouge, Ressourcerie...)

<http://www.reemploi-idf.org/strategie-nationale-reemploi/>



Vision d'un Eco-Organisme Sport & Loisirs

Eco Conception :

- Réparabilité & durabilité des objets
- Laboratoire d'expérimentation & innovation



Fin de vie :

- Pré-Collecte : PAV sur les lieux stratégiques (magasins spécialisés, structures de pratique)
- Collecte : préservante
- Tri : orienter ce qui ne peut pas être réemployé vers les filières de recyclage

Urgence écologique & accessibilité au sport & la mobilité

- Priorité donnée à la prévention, au réemploi & à la réutilisation
- Réinventez des Jeux inclusifs & solidaires